

3 FAÇONS D'AGIR

Protéger votre enfant des dérives

L'école ne se désolidarise pas du Guide EVRAS ? Demandez la dispense des animations et spectacles sur le thème de l'EVRAS grâce à notre modèle de lettre.

droitsdelenfance.be/evras

Soutenir Droits de l'Enfance

Un don, même modeste, nous aide à poursuivre nos actions.

Faire un don : BE31 0017 1402 4655

Devenir membre engagé : soutenez-nous chaque mois.

droitsdelenfance.be/nous-soutenir



Signez notre pétition pour une EVRAS adaptée aux enfants

Demandons ensemble la révision du Guide EVRAS.

Objectif à atteindre : 10.000 signatures

droitsdelenfance.be/petition-pour-une-evras-adaptee-aux-enfants

L'ÉQUIPE



Verlaïne Urbain
Coordinateur



Kevin Maffei
Collaborateur bénévole



Les volontaires



CONTACTEZ-NOUS



+32498 01 69 19 - Verlaïne Urbain



droitsdelenfance.be



verlaine@droitsdelenfance.be

REJOIGNEZ-NOUS SUR



EVRAS : CE QUE LES PARENTS DEVRAIENT SAVOIR

Les sources • Le Guide • Vos moyens d'action

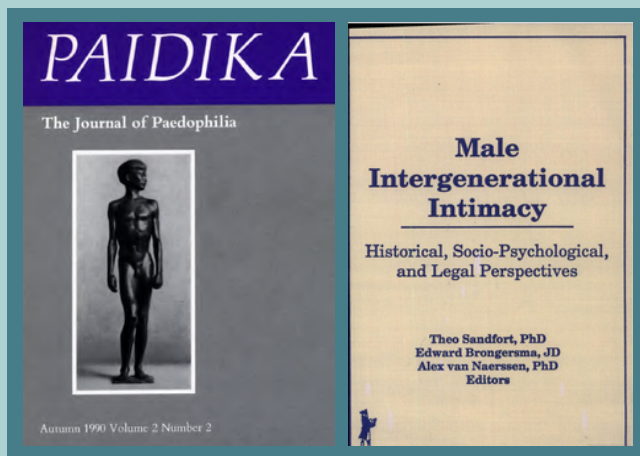


QUE RÉVÈLENT LES SOURCES DU GUIDE EVRAS ?

Le Guide EVRAS s'appuie sur les Standards de l'OMS (2010), qui mobilisent plusieurs auteurs pour théoriser une sexualité dès la naissance. Parmi eux, plus d'une dizaine ont tenu des propos favorables à la pédocriminalité.

Deux exemples :

Kenneth Plummer, sociologue, conteste dans *Paidika* (p. 5, 1990) l'assimilation systématique de la pédophilie à l'abus sexuel, regrettant que soit exclue « l'idée d'un "amour adulte-enfant bienveillant" », ainsi que tout « débat autour de l'amour ou du consentement. »



Gunter Schmidt, psychologue, conteste dans l'avant-propos de *Male Intergenerational Intimacy* (p. 4, 1991), la pénalisation de toutes les relations pédophiles : « Rendre toutes les relations pédophiles punissables [...] implique la discrimination et la persécution d'une minorité et devrait être abolie. »

JUSQU'OU VA LE GUIDE EVRAS ?

Une approche que nous jugeons particulièrement permissive et suggestive. Quelques exemples tirés directement du Guide :

- Dès 5 ans, p. 202
"La découverte de ses zones érogènes"
- Dès 9 ans, p. 203
"Pouvoir identifier sereinement de nouvelles formes d'excitation sexuelle"
- Dès 9 ans, p. 285
"Pouvoir appliquer les règles de base concernant l'envoi de photos intimes (nudes)"

Une approche qui relativise la pornographie ?

Une source du Guide propose aux professionnels de l'EVRAS une filmographie autour de la pornographie.

Le Guide prévoit ensuite d'aborder dès 9 ans, p. 137
"l'influence positive et négative des pornographies"



- Dès 12 ans, p. 197
"Le consentement dans les relations sexuelles de nature transactionnelle (prostitution, escort, accompagnement sexuel mais aussi en échange de petits cadeaux, repas, sorties, [...])"

DES DÉRIVES EN ANIMATION ?

Des témoignages alertent sur des pratiques EVRAS susceptibles de faire **effraction dans le psychisme de l'enfant**.

- 1^{re} secondaire, le P.O. de l'école a reconnu que :
"des propos avaient été tenus sur des fellations, la masturbation, l'emploi du corps pour jouir, du goût des préservatifs etc."
- En 6^e primaire, les enfants ont visionné un dessin animé expliquant notamment comment se masturber : *"La fille se frottera doucement le clitoris, [...]"*.
- Vers 13 ans, une adolescente victime d'inceste séjourne en centre pédopsychiatrique. Lors d'une animation EVRAS au sein du centre, la première question posée au groupe est :
« Avez-vous déjà eu des relations sexuelles? »
Les échanges portent ensuite sur les préférences et positions sexuelles.

« J'étais sidérée. Des images des violences que j'avais subies me revenaient. J'étais figée, incapable de quitter la pièce. »

Témoignage de l'adolescente

Plus d'informations : droitsdelenfance.be/evras